



La CFE-CGC interpelle la Présidence

Le + syndical

La **CFE-CGC** s'est engagée dans sa publication sur l'internationalisation des charges, à la suite d'une table ronde avec la Direction, à publier un extrait d'un courrier remis au Président Sarkozy lors de sa venue à Toulouse le 13 janvier dernier.

Dans son courrier, la **CFE-CGC** rappelle au Président Sarkozy que les Cadres, Techniciens et Agents de maîtrise qu'elle représente sont très attachés au devenir de leur Industrie qui elle-même dépend en grande partie des décisions qu'il prend en tant que Chef de l'Etat.

L'extrait en question reprend nos préoccupations à propos :

Des délocalisations d'activités :

« Au-delà d'être une option tentante pour une société comme Airbus pour accroître sa compétitivité, réduire son exposition dollar, les délocalisations peuvent lui permettre de capter des marchés.

Nous pouvons admettre toutes décisions d'implantation à l'étranger quand elles génèrent un solde positif d'emploi dans nos usines françaises (exemple de la chaîne A320 à Tianjin en Chine), mais il en va tout autrement quand il s'agit de délocalisations uniquement justifiées par une recherche d'optimisation financière au détriment de l'emploi en France.

L'Etat doit agir de façon volontariste pour inciter les industries à opter pour des politiques clairement industrielles et non pas d'abord financières. Lors de votre discours à Marignane le 4 mars 2010 vous avez à ce propos, Monsieur Le Président, cité en exemple la capacité de l'Allemagne à préserver son industrie.

La CFE-CGC propose depuis de nombreuses années le principe de la cotisation sociale sur la consommation que d'autres appellent aujourd'hui TVA sociale. Cette proposition a comme avantage de maintenir notre modèle social en terme de protection sociale en améliorant le coût du travail et en renchérissant le prix des produits importés.

Soutiendrez-vous cette proposition ? »

Du Grand Emprunt et rôle de l'Etat dans les Conseils d'Administration des entreprises :

« Il est nécessaire de contrôler l'utilisation des aides financières étatiques. Il faut s'assurer que chaque euro public investi, notamment grâce au grand emprunt, soit dépensé au profit de l'emploi en France et non ailleurs en Europe, en zone dollar ou bas coût. Le Grand Emprunt c'est certes la recherche et le développement mais aussi les retombées industrielles qui en découlent.

Pour cela l'Etat doit être capable d'intervenir sur les orientations stratégiques prises en matière de recherche.

L'Etat surveille l'évasion fiscale des capitaux privés. Il faut qu'il surveille aussi l'évasion industrielle des capitaux publics !

Les représentants de l'Etat dans les Conseils d'Administration, comme celui d'EADS, ont sur ce sujet un rôle essentiel à jouer. Ils doivent recevoir des directives claires et s'il le faut s'inscrire contre certains choix stratégiques même s'ils n'ont pas la majorité.

Nous comptons sur votre détermination en la matière. »

La **CFE-CGC** ne manquera pas de porter à votre connaissance la réponse (on préférerait des ACTES) qu'elle attend à son courrier.

Toulouse, le 10 février 2011